



Élaborer des stratégies adaptées pour un suivi optimal

Les **CTPA** sont portées par les M2A-DAC et visent à réfléchir et se concerter autour de situations d'adultes présentant des difficultés et qui n'ont pas trouvé d'issue lors des réunions de synthèse.

Les **RESAD** sont portés par les CLSM (Conseils Locaux de Santé Mentale) et permettent l'évaluation de situations complexes d'adultes présentant des difficultés psycho-sociales (éléments de souffrance psychique avec ou sans maladie mentale intriquées avec des dimensions sociales, administratives, juridiques, etc.)

Les professionnels ainsi que les bénévoles participants à ces instances seront soumis à la charte parisienne d'éthique des instances partenariales de la Ville de Paris

Circuit CTPA pour les 7e, 15e et 16e arrondissements

Où et Quand ?

1 Informer le bénéficiaire
Recueillir son accord sur la présentation de sa situation



2 Remplir le formulaire CTPA
Décrire le contexte, les professionnels engagés et les attentes



3 Envoyer le formulaire à la M2A-DAC
contact.parisouest@m2a-dac.com

7e 3e jeudi du mois
14h — au CMP
39 rue de Varenne , 75007



15e 2e mardi du mois
9h30 — à la M2A-DAC
3 Place Adolphe Chérioux , 75015



16e 3e vendredi du mois
9h30 — Mairie du 16e
71 avenue Henri Martin , 75016



Composition de la commission

Membres permanents CTPA :

Service social de proximité, Centre médico-psychologique , Equipe Médico-Social-APA, Maison des Aînés et des Aidants - Dispositif d'appui à la coordination

Membres invités CTPA :

Professionnels présentant des situations et/ou connaissant les situations présentées.

La CTPA permet de :

- Aider les professionnels à identifier des solutions adaptées
- Coordonner les interventions entre les acteurs du territoire M2A-DAC
- Soutenir ou désigner le référent responsable du suivi

Circuit RESAD - Uniquement pour le 15e arrondissement

Où et Quand ?

■ Circuit de sollicitation et formulaires DIFFÉRENTS

RÉSAD = Réseau d'Évaluation des Situations d'Adultes en Difficultés

Le 15e arrondissement dispose d'un dispositif spécifique : le RESAD.

Si la situation relève des critères RESAD (voir ci contre), le circuit et le formulaire sont différents, bien que les échanges aient également lieu durant les CTPA du 15e arrondissement.

Les RESAD peuvent être sollicités par les professionnels et les bénévoles

1 Remplir la fiche de saisine RÉSAD en ligne
Formulaire en ligne — différent du formulaire CTPA



2 Pour plus d'informations sur le RESAD vous pouvez contactez
Sarah BLANZAT - coordonnatrice CLSM : sarah.blanzat@paris.fr

15e 2e mardi du mois
En matinée, durant la CTPA M2A-DAC
3 Place Adolphe Chérioux , 75015



Le RÉSAD permet de :

- Évaluer les situations complexes avec une dimension psycho-sociale
- Mobiliser les acteurs autour d'une réflexion pluridisciplinaire
- Élaborer des préconisations communes qui ouvrent de nouvelles perspectives de travail

Critères RÉSAD (15e)

- Situations psychosociales complexes
- Canaux habituels de travail insuffisants
- Adultes relevant du 15e arrondissement

